

Recrutement à bac+3 : des points de vigilance

Paris, le 02/04/2025

Madame la Ministre,

Vous annoncez que le recrutement des enseignants à bac+3 sera bientôt instauré. Le SNE soutient l'idée d'une entrée progressive dans le métier avec de réelles phases d'alternance et du tutorat.

Avant d'instaurer cette réforme, le SNE vous alerte sur deux impérieuses nécessités :

- la préservation de la reconnaissance du niveau bac+5 aux nouveaux professeurs,
- le maintien d'un niveau de recrutement identique pour les professeurs des écoles et les professeurs certifiés. Cet alignement constitue l'une des rares reconnaissances concrètes de la technicité et de la spécialisation des professeurs des écoles qui n'ont rien à envier à celles de nos collègues du second degré. A ce titre, les spécificités que vous envisagez pour la formation des professeurs des écoles va dans le bon sens.

Une meilleure formation initiale, qui conjugue connaissances théoriques, pratiques et une rémunération des professeurs en devenir peut constituer une amélioration intéressante de la carrière. Supposer qu'elle rendra toute son attractivité à la profession de professeur, sans toucher à la rémunération ou aux conditions de travail est une illusion contre laquelle notre syndicat vous met en garde.

Je vous adresse, Madame la Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE

